

Comité régional de l'Afrique

Original : anglais

Soixante-quinzième session

Lusaka, République de Zambie, 25-27 août 2025

Désignation des représentants de la Région africaine au sein du Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales : composition du Conseil conjoint de coordination (CCC)

Le mandat du Burkina Faso au sein du Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales expirera le 31 décembre 2025. Conformément au paragraphe 2.2.3 du Mémoire d'accord du Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales, le Burkina Faso a déposé une nouvelle demande d'adhésion au Conseil conjoint de coordination à compter de 2026. Le Comité régional a décidé que le Burkina Faso représenterait la Région africaine au sein de ce Conseil pour un mandat de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2026.